

COMMUNE D'ITTERSWILLER



EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL :

(Sur convocation du 07/02/2023)

Séance du lundi 20 février 2023 à 19 h – Caveau de la mairie

Sous la, présidence de Monsieur le Maire : Vincent KIEFFER

Membres présents : 8

Vincent KIEFFER, le Maire

Karin WASSLER, Adjointe au maire

Claude RIEHL, Éric SCHWARTZ, Lionel HALTER, Rachel JOST, Mathilde PAUMA, Brigitte MARCHAL Conseillers

Absents excusés : Florian HEINRICH, Delphine KELLER (procuration donnée à Karin WASSLER)

Secrétaire de séance : Amélie TUSHA

I 20.02.23 – 03 : Virement de crédit

Vu le code général des Collectivités territoriales et notamment son article L.3322-1

Vu la délibération du conseil municipal du 11 mars 2022 portant vote du BP 2022

Vu l'insuffisance des crédits disponibles au BP 2022 en section de fonctionnement au chapitre 12

Vu les crédits disponibles au BP 2022 en section de fonctionnement au chapitre 022

Considérant que le fondement de l'article 3322-1 du CGCT, le crédit pour dépenses imprévues est employé par le maire, uniquement pour faire face à des dépenses en vue desquelles aucune dotation n'est inscrite au budget,

Considérant qu'il y a lieu d'employer le crédit pour dépenses imprévues inscrit au budget primitif 2022 à hauteur de 500,00 € afin de régler les charges de personnels.

Monsieur le Maire,

Rend compte au conseil municipal avoir effectuer le virement de crédit suivant :

Chapitre 022 – Dépenses imprévues : - 500 €

Chapitre 012 – Charges de personnel : + 500 €

Précise que la décision a été transmise au contrôle de légalité et réceptionnée en date du 11 janvier 2023 pour rendu exécutoire.

Pour extrait conforme.

Le Maire,
Vincent KIEFFER

SOUS-PREFECTURE

02 MARS 2023

67 SELESTAT-ERSTEIN

La secrétaire de séance,
Amélie TUSHA

